

CAFE-CITOYEN 4

du 03/02/2018

1/ Mot de bienvenue du maire Fabien Cruveiller.

2/ Introduction de Catherine Bouchet + annonce de l'agenda (février, mars, avril, mai et début juin 2018).

3/ Exposé de Sophie Figuière sur les écoles et le SMAAC (Syndicat Mixte d'Alès Agglomération Cardet).

Historique sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) entre Cardet et St Jean de Serres. Le RPI est géré par l'éducation nationale.

Historique sur le SMAAC.

Aujourd'hui la dissolution du SMAAC est en cours (depuis 2016) ; cependant le RPI sera toujours en place

Conséquences de la dissolution.

L'inscription en ligne pour la cantine et la garderie sera bientôt mise en place.

4/ Ouverture de la boîte à questions par Pierre Carniaux.

a) Projet de l'école des mas ?

Mr le maire répond que les premières études de faisabilité ont conclu que le projet d'un centre de loisirs intercommunal à l'école des mas n'est pas envisageable vu le peu d'enfants inscrits pendant les vacances au centre de loisirs que nous organisons au foyer et à l'école. Les enfants de Cardet et des communes voisines ne viennent pas suffisamment en nombre à un centre de loisirs à Cardet pour justifier un tel investissement d'argent public.

Le conseil municipal doit réfléchir à un projet pour préserver le patrimoine et remettre en état rapidement le bâtiment (pour la sécurité ...)

b) Aménagement du plateau sportif ?

Mr le maire répond qu'il a déjà été en partie aménagé avec la mise en place de cages de handball + panier de basket, ainsi qu'un nouveau filet de tennis.

De plus, que la municipalité va continuer à investir dans son aménagement et qu'il était prévu de retracer les lignes du terrain de tennis.

Enfin, côté aménagement sportif, il est à l'étude un projet de mettre en place des appareils de musculation en plein air.

c) Grand terrain appartenant à la mairie vers le camping Beau Rivage ?

Mr le maire répond qu'il y est prévu la plantation d'arbres (fruitiers) et sûrement la mise en place de bancs.

5/ Reprise par Catherine Bouchet des dernières questions abordées lors du dernier café-

citoyen, avec un énoncé de ce qui a été réalisé, ce qu'il reste à faire et ce qui est en cours.

6/ La parole aux cardésiens :

- Reprendre et améliorer en le goudronnant le chemin qui se trouve sur le grand terrain appartenant à la mairie à l'entrée ouest de Cardet.
- Voir pour nettoyer le grand mur en pierre qui se trouve sur le même terrain.
- Le terrain à côté de la station d'épuration est habité de caravanes et camions aménagés, que faire ? Réponse : C'est un terrain privé.
- Rue Neuve : l'éclairage public va-t-il être également changé ? Réponse : Oui.
- Voir pour rajouter des boîtes aux lettres de La Poste dans certains quartiers. Réponse : Pas possible selon La Poste, la question leur a déjà été posée.
- Place haute du village : voir pour nettoyer au karcher et entretenir le muret en pierre.
- Mas Maza : travaux de la chaussée à revoir.
- Chemin de Maza : nombreux trous et chaussée déformée + demande de la mise en place d'un panneau « chemin de Maza » à l'intersection de la D359 vers St Jean de Serres.
- Chemin de la Pivole : il faudrait réaliser une petite plate-forme et un cache-poubelle en bois car les poubelles sont parfois au milieu de la voie.
- Chemin des Camisards : au niveau du pont « La Rascasse » un pan de muret de soutènement est à reprendre car il est en train de se démolir.
- La salée : demande de mise en sécurité du carrefour au niveau de l'arrêt des cars, avec marquage au sol et mise en place de panneaux.
- Beaucoup de chats sauvages sont constatés vers le quartier de Maza et La Salée + problèmes d'aboiements de certains chiens.
- Enfouissement des réseaux électriques du chemin vers le camping Beau Rivage ? Réponse : excessivement onéreux pour un enjeu essentiellement esthétique.
- Des haies qui gênent sur la chaussée au niveau de la rue des Cèdres direction la départementale vers le panneau « stop ».
- Trop de maisons vides et inhabitées dans le village, que faire ?
- Les gens roulent beaucoup trop vite dans les mas, surtout sur la route St Saturnin de Coiran, il faut trouver des solutions.
- Problèmes des chiens de la maison à l'entrée du village vers le cimetière, ils peuvent être dangereux et ils tuent les poules des voisins.
- La clôture au niveau du château d'eau au Dévès, c'est très bien.
- La question des fissures des maisons : voir les conditions et comment faire pour être indemnisé en mairie.
- Faire le curage des fossés au chemin des Jasses.
- Fête votive ? Réponse : Une réunion pour monter un comité des fêtes a lieu le 17/02/2018.
- Au mas de l'église, le chemin en direction de St Jean de Serres, des chiens sont en liberté et c'est dangereux pour les passants.
- Bravo pour la réfection du bâtiment des anciennes douches. Il est demandé que les abords du bâtiments soient fleuris + mise en place d'un banc. Réponse : C'est prévu. De plus, l'inauguration du bâtiment aura normalement lieu en septembre

- lors des journées du patrimoine.
- Demande de mettre dans l'agenda du site internet de la mairie, les dates des conseils municipaux.

7/ Conclusion par Catherine Bouchet :

Le compte-rendu de cette réunion sera mis en ligne sur le site internet de la mairie prochainement avec les autres compte-rendus.

Le café-citoyen 5 aura lieu le samedi 9 juin 2018 à 10h à la salle des mariages de la mairie.